

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DU TERRITOIRE



COMPRENDRE

COOPERATION INTERCOMMUNALE :

UN ATOUT POUR LES COMMUNES & POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE SERVICES AUX HABITANTS
p. 16 - 23



SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERG
02 97 26 59 51 | contact@qc.bzh

ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h
Fermé le mardi et vendredi après-midi

SERVICE DÉCHETS

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 (sur rendez-vous)

DÉCHÈTERIES

Du 1^{er} juin au 30 septembre, fermeture 30 min plus tard, tous les soirs

KERVAULT - QUESTEMBERG

rue Abbé Edme Mariotte
02 97 26 12 08

Du lundi au mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h

Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

L'ÉPINE - LIMERZEL

02 97 66 13 11

Lundi : 13h30-17h

Mercredi & jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

PISCINE BEAU SOLEIL

14 rue du Calvaire - 56230 QUESTEMBERG
02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh

ESPACE FRANCE SERVICES

02 97 26 54 29 | franceservices@qc.bzh

QUESTEMBERG - 8 avenue de la Gare

Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h

Jeudi : 10h30-18h30 (en continu)

Vendredi : 9h-12h30

MALANSAC - 5 rue Sol de Grisolles (locaux de Néo 56)

Jeudi : 14h-17h30

CENTRE SOCIAL LA MAISON POP'

18 rue Jean Grimaud - 56230 QUESTEMBERG
02 97 26 15 00 | maisonpop@qc.bzh

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Fermé le jeudi matin

LES PARENTILLAGES

MAISON DES PARENTS

13 boulevard Saint-Pierre - 56230 QUESTEMBERG
02 97 26 79 62 | lesparentillages@qc.bzh

Accueil libre :

mercredi : 14h-17h

vendredi : 9h30-12h / 15h-17h30

RELAIS PETITE ENFANCE & LAEP

MAISON DES PARENTS - RPE QUESTEMBERG

13 boulevard Saint-Pierre - 56230 Questembert
02 97 26 17 52 | rpequestembert@qc.bzh

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Fermé le mardi après-midi

RPE MALANSAC

2 rue du Petit Village - 56220 Malansac
02 97 26 17 52 | rpemalansac@qc.bzh

Lundi : 13h30-17h45

Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Lundi 9h30-11h30, Malansac (village des enfants)

Vendredi 9h30-11h30, Questembert (Accueil de loisirs Pomme d'Api)

CENTRES CULTURELS

L'ASPHODÈLE

21 rue du Pont à Tan - 56230 QUESTEMBERG
02 97 26 29 80 | asphodele@qc.bzh

Mercredi, jeudi & vendredi : 13h30-18h

LES DIGITALES

9 bis rue de la mairie - 56220 CADEN
02 97 67 14 59 | lesdigitales@qc.bzh

du mercredi au samedi et 1^{er} dimanche du mois : 14h30-18h

Fermé les jours fériés

PERMANENCES AU SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERG

ADIL : sur rendez-vous au 02 97 47 02 30

2^e vendredi du mois de 9h30 à 12h

CITÉMÉTRIE - Conseiller en énergie : sur rendez-vous au 02 57 52 06 36

Tous les vendredis de 9h30 à 12h30

Conciliateur de justice : Formulaire à retirer à l'accueil de l'espace France services. Tous les lundis

Maison du droit : sur rendez-vous au 02 97 01 63 80

2^e et 4^e mardis du mois de 9h à 12h

Défenseur des droits : sur rendez-vous au 06 95 65 62 09 ou

corinne.bartier@defenseurdesdroits.fr

1^{er}, 2^e et 3^e mercredis (après-midi) du mois

Direction Générale des Finances Publiques : Prise de rendez-vous en vous rendant sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique «contact» ou en vous connectant à votre espace personnel. 1^{er} et 3^e mardis du mois

Espace Autonomie Santé : sur rendez-vous au 02 30 06 05 60
Tous les lundis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, mardis de 14h à 17h

Plateforme de répit de Josselin : sur rendez-vous au 06 75 94 16 13
1^{er} lundi du mois

BGE appui aux entrepreneurs : sur rendez-vous au 02 97 21 25 25
Tous les jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) : sur rendez-vous au 09 69 32 81 10 - Deux mercredis (matin) par mois

SOMMAIRE

4-7 / S'INFORMER

- *Taxe de séjour*
- *Forum du Climat*
- *Aire d'accueil des gens du voyage*
- *Rénovation de l'habitat*
- *Plan Local d'Urbanisme intercommunal*

8-10 / AGIR

- *Alimentation durable*
- *Politique culturelle*

11-15 / DÉCRYPTER

Appel à projets RéCoITE

16-23 / COMPRENDRE

- Dossier «Coopération intercommunale»*
- *Entretien avec Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté*
 - *L'intercommunalité : rôle et compétences*
 - *Services techniques*
 - *L'action communautaire*

24-27 / RENDEZ-VOUS

- *Sorties et loisirs en famille*
- *Agenda*

Questembert Communauté, le magazine du territoire est une publication de Questembert Communauté.

Directeur de la publication : Patrice LE PENHUIZIC

Responsable de la rédaction : Julie LE MOAL

Rédaction et mise en page : Lévénéz GUILLONNET & Julie LE MOAL

Création maquette : Service communication Questembert Communauté

Photo de une : Rudy Burbant

Crédits photos & illustrations (sauf mention contraire) : Questembert Communauté, Rochefort-en-Terre Tourisme, Freepik, Depositphotos, Adobe Stock

Impression : IOV - Groupe Imprimgraph (56)

Distribution : La Poste

Tirage : 12 350 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2024 - ISSN 2826-6064



ÉDITO



La coopération et la bonne entente entre nos treize communes fait partie intégrante de l'ADN de Questembert Communauté. Un travail en bonne intelligence qui se traduit dans chacun de nos projets.

2024, est une année particulièrement complexe. Pour des raisons surprenantes, notre PLUi a été annulé par la Cour Administrative d'Appel de Nantes. Cette décision a eu des conséquences certaines sur notre communauté de communes et les communes membres mais nous avons fait le choix de rebondir collectivement. Tout d'abord en saisissant le Conseil d'État pour annuler cette décision et retrouver la légitimité de notre document d'urbanisme. En parallèle, nous nous sommes mis au travail, ensemble, pour démarrer un nouveau projet d'urbanisme qui implique les habitants et les acteurs économiques. L'élaboration de ce nouveau PLUi prendra un certain temps. Le temps nécessaire pour concerter les habitants et faire collaborer l'ensemble des

parties prenantes en vue de réaliser un document plus moderne, plus adapté et sensible au développement durable, qui anticipera les contraintes à venir. Un document que nous créerons et porterons collectivement.

C'est justement cette force du collectif qui nous anime et qui s'illustre dans chacune de nos décisions. La coopération, sujet central de ce magazine, est à la base de tous les projets de notre intercommunalité. Cette coopération, sans dissonances, nous permet d'avancer, de proposer des solutions et services adaptés au territoire en s'appuyant sur une mutualisation pertinente et efficace.

Depuis la création de l'intercommunalité, à treize communes, nous avons su travailler en bonne intelligence pour proposer de nouvelles solutions qui s'adaptent aux besoins de nos habitants et des forces vives du territoire.

Cela s'est traduit dans plusieurs grands projets comme la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale mais également lors de l'élaboration de notre Plan Climat. Plus récemment, nous avons fait le choix de développer une véritable politique culturelle intercommunale qui vise à favoriser l'accès à la culture tout en développant la coopération entre les communes. Mobilités, développement économique, équipements sportifs et culturels... Toutes ces actions sont le fruit d'un travail collectif au service du territoire et de ses habitants.

Patrice LE PENHUIZIC
Président de Questembert Communauté



Taxe de séjour

Les démarches à effectuer

Vous êtes propriétaire d'un hébergement de tourisme (meublé, chambre d'hôtes, etc.) ? L'enregistrement de votre hébergement, auprès de la mairie de la commune dans laquelle se situe votre logement, est obligatoire. Cette déclaration est entièrement gratuite.

En plus de cette déclaration, les logeurs sont dans l'obligation de déclarer mensuellement, au service «taxe de séjour» de l'office de tourisme intercommunal, le nombre de nuitées réalisées dans leur établissement même si aucune location n'a été effectuée.

La taxe de séjour est perçue pour tous les types d'hébergements touristiques (hôtels, résidences, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, villages vacances, terrains de camping, hébergements en attente de classement, etc.). Les logeurs perçoivent cette taxe qu'ils reversent, par la suite, à la communauté de communes, chaque quadrimestre.

Forum du Climat

A l'occasion du bilan, à mi-parcours, du Plan Climat, Questembert Communauté propose, le 4 décembre prochain, un forum ouvert à tous les habitants.

Restitution du bilan, déambulation forum, tables rondes, ciné-débat, ponctueront cette journée •



En pratique : Mercredi 4 décembre, de 10h à 17h, à L'Asphodèle (21 rue du Pont à Tan - Questembert)

Plus d'informations à venir sur www.questembert-communaute.fr rubrique «agenda»

Le produit de cette taxe est intégralement dédié au développement touristique du territoire. Il participe au financement des actions de promotion et de communication de la destination touristique.

Les tarifs pour 2025 évoluent

Pour la saison touristique 2025, les tarifs ont été votés le 27 mai 2024 en conseil communautaire. Quatre catégories d'hébergements voient leur tarif évoluer :

- Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles.
Tarif 2025 : 1,55 € par nuitée
- Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles.
Tarif 2025 : 1,35 € par nuitée
- Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles.
Tarif 2025 : 0,90 € par nuitée
- Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives.
Tarif 2025 : 0,80 € par nuitée

A noter : les personnes mineures et les contrats saisonniers employés dans les communes sont exemptés de la taxe de séjour •

Informations et tarifs taxe de séjour :

www.rochefortterre-tourisme.bzh, rubrique espace pro, la taxe de séjour.

Contact Office de Tourisme : 02 97 26 56 00

Aire d'accueil des gens du voyage :

Fermée en 2021 pour des travaux de réhabilitation, l'aire d'accueil des gens du voyage du Grand Morin à Questembert ouvrira au 1^{er} trimestre 2025.

Cette aire permanente d'accueil comptera six emplacements. Un contrôle d'accès sera mis en place, dès l'ouverture, et confié à un gestionnaire ; ceci afin de mieux en réguler l'accès.

Ce prestataire assurera notamment des missions d'entretien et de coordination (gestion) de l'aire, mais aussi une mission d'accompagnement et de médiation avec l'appui d'un travailleur social •

Tarifs et conditions d'accueil sur :

www.questembert-communaute.fr

onglet «services», rubrique «habitat et urbanisme»



Au 1^{er} janvier 2025, le service de conseil en énergie évolue et devient service de conseil en rénovation de l'habitat. Outre la rénovation énergétique, ce service travaillera également sur l'adaptation au logement face à la perte d'autonomie et sur l'habitat indigne.

Rénovation de l'habitat

L'intercommunalité va déployer un nouveau service de conseil

A partir du 1^{er} janvier 2025, Questembert Communauté proposera un service de conseil en rénovation de l'habitat avec de nouvelles prérogatives. Outre la rénovation énergétique, ce service proposera des conseils personnalisés pour l'adaptation du logement face à la perte d'autonomie.

Depuis janvier 2022, la communauté de communes propose un service de Conseil en énergie à destination des particuliers. Cet accompagnement vise à apporter des conseils personnalisés pour les personnes désireuses de s'engager dans des travaux de rénovation énergétique dans leur logement (isolation, chauffage, etc.).

Près de 600 foyers du territoire ont déjà bénéficié de cet accompagnement depuis sa mise en place. Questembert Communauté a également soutenu financièrement 38 ménages modestes par le biais d'aides directes à la rénovation énergétique ; ce qui représente près de 56 000 € engagés. Un réel investissement de la collectivité mais aussi un réel engagement pour soutenir les foyers les plus modestes.

Rénovation énergétique, adaptation du logement et habitat indigne

A partir du 1^{er} janvier 2025, le service s'étoffera pour proposer une mission de conseil plus étendue. Que ce soit pour la rénovation énergétique, l'adaptation de l'habitat face à la perte d'autonomie ou l'habitat indigne, l'espace France Rénov' proposera un service gratuit et indépendant d'information et de conseil des particuliers ayant des projets de rénovation,

qu'ils soient propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires. Autre nouveauté, l'espace France Rénov' déploiera un service d'information et de conseil, uniquement pour la rénovation énergétique, aux acteurs du petit tertiaire privé qui disposent de locaux de moins de 1 000 m².

Enfin, pour ce qui concerne la rénovation énergétique, Questembert Communauté proposera toujours une information-conseil sur les projets d'énergies renouvelables des particuliers, de rénovation en vue d'une adaptation au changement climatique, et de qualité de l'air intérieur en lien avec les projets de rénovation.

L'Anah (Agence nationale de l'habitat) financera, aux côtés de Questembert Communauté, ce nouveau service public de rénovation de l'habitat •

*Espace conseil France Rénov' : A compter du 1^{er} janvier 2025
Siège de Questembert Communauté (8 av. de la gare - Questembert)
Plus d'informations à venir (jours et heures des permanences) sur
www.questembert-communaute.fr*



© Scpidrone

Un nouveau PLUi est en cours d'élaboration. Son approbation est envisagée au 1^{er} semestre 2027. Ce projet s'inscrit dans une démarche de colla

Aménagement du territoire

Élaboration d'un nouveau PLUi

Le 27 mai 2024, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour Questembert Communauté. L'approbation de ce PLUi est envisagée pour 2027. L'heure est au travail de collaboration avec les communes et de concertation avec le public.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été annulé le 26 mars dernier par la Cour Administrative d'Appel de Nantes (Cf. «*Questembert Communauté, le magazine du territoire*» de mai 2024). Cette annulation a eu pour conséquence de remettre en vigueur les précédents documents d'urbanisme. À savoir, les PLU communaux pour 12 communes et la carte communale pour Saint-Gravé. En désaccord avec cet arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes, l'intercommunalité s'est pourvue en cassation auprès du Conseil d'État et a sollicité, en parallèle, la suspension de l'exécution de l'arrêt annulant le PLUi.

Dans l'attente de ces procédures et au regard des enjeux démographiques, économiques et plus largement relatifs à la politique d'aménagement du territoire, les élus ont fait le choix de prescrire en parallèle - lors de la conférence des maires du

16 mai 2024 puis en conseil communautaire du 27 mai 2024 - l'élaboration d'un nouveau PLUi, démontrant leur volonté de relancer rapidement un projet collectif pour le territoire.

Un projet collectif à l'échelle des 13 communes

«*Notre projet politique communautaire est le reflet de plusieurs années de travail, sans dissonances, entre les élus des 13 communes du territoire. Les projets et politiques publiques portés par Questembert Communauté sont le fruit d'un travail collectif, d'une vue partagée*», relève Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté. «*C'est dans cette continuité que le conseil communautaire s'est inscrit et a souhaité à nouveau porter un document d'urbanisme à l'échelle des 13 communes du territoire.*» L'élaboration d'un nouveau PLUi permettra notamment



laboration avec les communes et de concertation avec le public.

de définir des orientations communautaires relatives au développement de l'habitat, d'accompagner le développement économique du territoire, de prendre en compte les enjeux sur l'eau et la biodiversité (SAGE des bassins versants) et d'intégrer les orientations du Plan Climat (PCAET) communautaire ainsi que les nouveaux projets liés à la mobilité.

Le futur PLUi s'appuiera également sur le nouveau contexte législatif notamment la Loi Climat et Résilience qui fixe les objectifs de réduction du rythme d'artificialisation des sols pour atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. « Le cadre est bien sûr celui de la loi nouvellement défini qui limite drastiquement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Ainsi, dans ce cadre législatif, l'habitat en campagne est dirigé et conforté sur l'existant (rénovation, agrandissement limité...) », précise Joël Triballier, vice-président à l'aménagement du territoire.

Des communes impliquées dans l'élaboration du PLUi

Ce nouveau PLUi s'inscrit dans une démarche de collaboration avec les communes et de concertation du public. Les modalités de collaboration avec les communes proposées sont particulièrement représentatives de la volonté des élus communautaires d'impliquer les communes dans l'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme.

Ainsi, le comité de pilotage dédié à l'élaboration du PLUi est composé de deux référents (au minimum) par commune. En parallèle, des groupes techniques communaux seront constitués dans chacune des 13 communes. Ces groupes



DONNEZ VOTRE AVIS
Registres, rencontres individuelles, café-débat (2025), réunions publiques (2026),
Toutes les modalités de concertation sur
www.questembert-communaute.fr

Calendrier prévisionnel

2024-2025 : diagnostic et inventaires

2025-2026 : élaboration du projet (débat sur le PADD, écriture du règlement écrit, zonage et OAP)

Automne 2026 : Arrêt de projet du PLUi et consultation (enquête publique et consultation des personnes publiques associées)

1^{er} semestre 2027 : Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

techniques seront sollicités pour les inventaires locaux (bocage, patrimoine...) mais également pour la définition des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), le zonage d'urbanisme ainsi que pour la déclinaison locale des règles et prescriptions d'urbanisme. Enfin, les conseils municipaux seront sollicités pour le débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et dans le cadre de l'avis à donner sur le PLUi après l'arrêt de projet.

Concertation avec le public

Pour ce qui relève de la concertation avec le public, des registres de concertation sont mis à disposition dans les 13 mairies du territoire ainsi qu'au siège communautaire. La communauté de communes propose également des rendez-vous individualisés pour la réception de demandes particulières. Enfin, des réunions publiques, avant l'arrêt de projet envisagé à l'automne 2026, seront programmées.

En parallèle de cette élaboration, Questembert Communauté accompagne les communes via des procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux en vigueur •

En savoir plus : www.questembert-communaute.fr, rubrique Habitat et Urbanisme

Concertation du public :

Registres à disposition dans les 13 communes du territoire et au siège communautaire (8 avenue de la gare - 56230 Questembert) ou par e-mail sur concertation.plui@qc.bzh
Demande de rendez-vous au 02 97 26 59 51



© Matthieu Chanel - GAB 56

La Palette Paysanne est un projet de plateforme logistique alimentaire porté par les paysans du territoire. Elle a pour ambition de démocratiser l'accès à une alimentation durable et de qualité. Monvoisin (en photo), jeune agricultrice de la ferme fruitière bio du « Verger de Mon Voisin » à Questembert, participe aux échanges autour de ce projet.

Alimentation durable :

Du champ à l'assiette, des produits locaux et de qualité pour les restaurations collectives

Dans le cadre du Plan Climat, les élus de Questembert Communauté souhaitent faciliter l'accès à une alimentation durable dans les restaurations collectives (publiques et privées). Un projet de plateforme logistique paysanne émerge sur le territoire. Cette « Palette Paysanne » est portée par un groupe de paysans locaux, accompagné par l'association La Marmite. Ce projet bénéficie du soutien de l'intercommunalité.

L'agriculture joue un rôle central dans l'équilibre économique, social et paysager de Questembert Communauté. Un territoire qui se caractérise par sa ruralité et par la dynamique des acteurs qui agissent pour la promotion de l'agriculture paysanne et l'accompagnement des producteurs locaux.

Un nouveau projet a émergé sur le territoire : « La Palette Paysanne ». Cette initiative, née de paysans de l'intercommunalité et de futurs installés, bénéficie du soutien de l'association La Marmite et du Groupement des Agriculteurs

Biologiques du Morbihan (GAB 56) qui accompagnent les porteurs de projets. Cette plateforme logistique alimentaire a pour ambition de démocratiser l'accès à une alimentation de qualité au plus grand nombre et de permettre aux paysans du territoire d'accéder à de nouveaux débouchés tout en pérennisant leur activité.

Début de l'expérimentation en 2025

Ce projet, qui va débiter sa phase d'expérimentation en 2025, s'adresse aux restaurations collectives (publiques et



mocratiser l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Clémence de ce projet axé sur l'approvisionnement des restaurations collectives.

privées). Concrètement, sont visés : les restaurants scolaires, les restaurations d'établissements médico-sociaux, les restaurants d'entreprises, ainsi que les restaurants «grand public».

Une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre

Questembert Communauté, dans le cadre du Plan Climat, soutient cette initiative. «Ce projet revêt un double intérêt pour l'intercommunalité », souligne Boris Lemaire, vice-président en charge du Plan Climat. «Il facilite le recours aux produits locaux pour les restaurations collectives tout en soutenant les agriculteurs du territoire, en leur offrant de nouveaux débouchés via la structuration d'une filière de distribution». Il ajoute : «Ce projet permet aussi de rendre accessible une alimentation durable au plus grand nombre».

Pour l'heure, des restaurateurs locaux, des communes et des établissements médico-sociaux s'intéressent à la future expérimentation qui démarrera en 2025.

Le temps de structurer la filière, de tester les aspects logistiques tels que les collectes dans les fermes, le stockage, le process de livraison, et enfin la mise en place d'une plateforme virtuelle pour faciliter la prise de commandes •

En savoir plus : contact@palettepaysanne.fr

Restauration collective publique : La cuisine centrale de Questembert mise sur une cuisine locale de qualité

Les lois EGAlim et Climat et Résilience encadrent désormais la qualité des produits achetés entrant dans la composition des repas servis en restauration collective. Depuis 2022, les repas doivent comporter au moins 50 % de produits sous signe de qualité et durables dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique ou en conversion.

Depuis le 2 septembre 2024, la cuisine centrale de la ville de Questembert produit près de 900 repas par jour en régie directe*. Ceux-ci sont servis dans les cantines scolaires de la ville mais aussi dans celles des communes de Lauzach et Limerzel. Elle fournit également les repas du foyer-logement de Questembert, de la crèche municipale, et des accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Questembert Communauté.

12 entreprises locales approvisionnent la cuisine centrale

Avec le passage en régie directe, la commune a augmenté significativement la part des produits frais, de saison, biologiques et/ou locaux ; ce qui a un impact positif sur la qualité des repas. Désormais, 94,5% des denrées alimentaires proviennent de Bretagne, dont 18,5% de Questembert Communauté.

Pour réussir ce pari d'une cuisine locale et de qualité, les services de la mairie de Questembert, accompagnés du GAB 56, ont proposé - dans leur marché d'approvisionnement en denrées alimentaires - de petits lots, auxquels pouvaient répondre les producteurs locaux. Au total, 12 entreprises locales, dont 7 fermes et un collectif de fermes maraîchères biologiques, ont été choisies pour approvisionner la cuisine centrale.

Autre progrès majeur, la part du bio s'élève aujourd'hui à 75%. La cuisine centrale vise à terme des produits 100% locaux et/ou biologiques et/ou éthiques.

* L'ensemble des repas servi est cuisiné sur place par le personnel communal



900

C'est le nombre de repas servis quotidiennement par la cuisine centrale de Questembert



94,5%

C'est la part des denrées alimentaires d'origine bretonne préparée par la cuisine centrale

Politique culturelle :

Développer la coopération entre communes et favoriser l'accès à la culture

En 2022, Questembert Communauté a débuté la mise en oeuvre d'un projet culturel de territoire. L'ambition : que celui-ci ne soit pas une simple offre culturelle sous forme de catalogue mais un projet cohérent sur l'ensemble de l'intercommunalité. Avec ce projet, les élus communautaires aspirent à donner à chaque habitant la possibilité de découvrir, pratiquer et participer sur le territoire.



La 1^{re} édition du festival La Petite Tournée faisait partie des actions tests de la démarche de création du projet culturel de territoire. Les élus ont la volonté d'inscrire ce projet test, qui relève de l'axe «culture et territoire», dans la durée.

Après deux années de travail, le projet culturel de territoire prend forme. En novembre 2024, le document cadre du projet et son programme d'actions seront présentés en conseil communautaire.

Ce projet, construit avec une participation large des habitants et des acteurs culturels de l'intercommunalité, vise à favoriser la découverte, la pratique et la participation de tous sur le territoire.

«Bien plus qu'une simple offre culturelle, cette démarche a pour ambition d'interroger l'accès aux pratiques culturelles et artistiques ainsi que la structuration collective des différents acteurs culturels, tout en développant la participation des habitants», précise Bernard Chauvin, vice-président à la culture.

C'est en 2022 que l'intercommunalité s'est engagée dans cette démarche. Après un diagnostic associant les habitants, les communes, les acteurs culturels et artistes du territoire, le service culture de l'intercommunalité a proposé une première phase d'actions tests. Parmi ces actions : la création du festival La Petite Tournée (la 2^e édition se déroulera du 14 au 26 octobre 2024, détails en page 25), le développement des ateliers de pratiques

artistiques (théâtre, danse) à L'Asphodèle et le déploiement de projets artistiques «hors les murs» avec le centre d'arts Les Digitales.

16 actions prioritaires identifiées

«Le processus de création de ce projet culturel s'est appuyé sur trois enjeux : connaître, construire, ancrer», poursuit le vice-président.

Le projet se décline en six axes : culture et territoire, outils et ressources, lien social, diversité, développement des médiathèques, présence artistique sur l'ensemble du territoire. Seize actions prioritaires, découlant de ces axes, ont été identifiées. Certaines d'entre elles verront le jour au cours de la saison 2024-2025 comme la mise en place d'outils et de ressources à destination des artistes et acteurs culturels du territoire ainsi que le déploiement de projets culturels «hors les murs» à destination du grand public •

En savoir plus sur le projet culturel de territoire :

www.questembert-communaute.fr
onglet «actions et grands projets»



Plan Climat & projets citoyens

Dans le cadre du Plan Climat, Questembert Communauté souhaite favoriser l'émergence de projets citoyens en faveur des transitions et de l'environnement.

La communauté de communes a lancé, en avril dernier, l'appel à projets RéColTE auquel une dizaine d'acteurs locaux (communes et associations) ont répondu.

Soucieux d'impliquer plus encore les habitants, les élus communautaires ont souhaité qu'un jury citoyen soit à la manoeuvre pour désigner les lauréats de cet appel à projets.

Six projets ont été sélectionnés. Une enveloppe de 15 000 € a été consacrée pour soutenir les actions des lauréats de RéColTE.



Le jury de l'appel à projet RéColTE s'est réuni le 18 septembre. Ses 11 membres (dont 8 habitants) ont sélectionné 6 projets pour la 1^{re} édition de sensibilisation et à la participation citoyenne.

Appel à projets RéColTE : Soutenir les projets citoyens en faveur des transitions et de l'environnement

Dans le cadre du Plan Climat, Questembert Communauté a lancé en avril 2024 l'appel à projets «RéColTE» visant à soutenir des initiatives citoyennes en faveur des transitions et de l'environnement. Pour cette 1^{re} édition, six projets ont été sélectionnés par le jury citoyen.

Le premier appel à projets RéColTE (Réponses Collectives pour les Transitions et l'Environnement) s'est achevé le 18 septembre 2024. Un appel à projets créé et pensé «pour encourager les citoyens à développer des actions en faveur des transitions et de l'environnement», précise Boris Lemaire, vice-président en charge du Plan Climat.

Pour cette première édition, dix candidats (associations et communes) ont présenté un projet. Parmi ces candidatures, certaines n'ont pu être retenues en raison de critères juridiques

et/ou de la non adéquation avec les critères fixés par l'appel à candidature. En revanche, six autres vont pouvoir se développer.

Capacité d'innovation des acteurs locaux

«Nous avons eu une réelle diversité de projets», se félicite Boris Lemaire. «Cet appel à candidatures a permis de révéler la richesse et la capacité d'innovation des associations et communes de notre territoire qui s'engagent en faveur du climat», s'enthousiasme-t-il. En effet, pas moins de cinq axes sur les onze que comporte le Plan



tion du programme RéColTE. Des projets qui font une large place à la

Climat, sont explorés. Les thématiques prédominantes sont : l'alimentation, la préservation de la biodiversité, l'agriculture durable et les déchets.

Ne pas opposer l'aspect social et la transition écologique

La transition écologique a également été abordée, par certains candidats, sous l'angle social. «*Ce qui est une bonne chose*», soutient Boris Lemaire. «*C'est d'ailleurs dans ce sens que nous travaillons nos actions à l'échelle communautaire ; en n'opposant pas transition écologique et aspect social des projets. Cela fait partie de nos priorités.*»

Cet appel à projets aura aussi mis en avant la participation citoyenne et la sensibilisation des habitants, un axe essentiel du Plan Climat. En effet, tous les lauréats abordent cet axe dans le cadre de leur projet ; ce que salue le vice-président en charge du Plan Climat. «*C'est la sensibilisation, l'engagement citoyen par le biais de la participation qui fera bouger les lignes*», assure-t-il. «*Le soutien et l'implication de nos habitants sont la clé de notre Plan Climat !*»

Justement, l'implication des habitants est au coeur du dispositif RéColTE, y compris du côté du jury. Sur les 11 membres du jury, 8 habitants (4 adultes et 4 jeunes) ont eu la responsabilité de sélectionner les projets. L'innovation et l'accessibilité au plus grand nombre ont été des critères prédominants dans leurs choix •



15 000 €

C'est la somme allouée, en 2024, pour les 6 projets retenus.



8

C'est le nombre d'habitants participant au jury citoyen.

Jury citoyen RéColTE : Les habitants acteurs des décisions

Dans le cadre du dispositif RéColTE, un appel à la participation citoyenne - en vue de constituer le jury - a été lancé. L'idée : que les citoyens soient aussi acteurs de la décision quant au choix des projets accompagnés par Questembert Communauté.

Huit habitants du territoire (quatre jeunes de 11 à 17 ans et quatre adultes) ont intégré le jury, aux côtés de trois élus communautaires. Avec des profils variés et des motivations très différentes, chacun a contribué à la réussite de ce premier appel à projets.

Chez les jeunes, leur engagement a été marqué par une forte envie de « *représenter la jeunesse* » dans les décisions relatives à l'avenir du territoire et plus globalement aux actions portées en faveur « *des transitions et du développement durable* ».

«Des projets qui vont dans le bon sens»

Du côté des adultes, certains membres du jury se disent convaincus que « *des projets qui vont dans le bon sens seront les garants d'un avenir plus serein, face aux enjeux de climat et de biodiversité.* »

D'autres ont salué le travail réalisé par la communauté de communes en faveur du climat tout en soulignant que l'appel à projets RéColTE est « *l'occasion de développer une société plus résiliente, plus équitable [...]. Le tout en ayant toujours le souci de l'autre, au sens large* » •

Appel à projets RéColTE :

Découvrez les projets accompagnés en 2024 et le calendrier de l'appel à projets RéColTE 2025 sur www.questembert-communaute.fr, rubrique «*Actions et grands projets*», «*Plan Climat Air Énergie Territorial*», «*Appel à projets citoyen RéColTE*»

Projets citoyens

Les lauréats de RéColTE

Dix projets citoyens en faveur des transitions et de l'environnement ont été présentés dans le cadre du premier appel à projets RéColTE. Six d'entre eux ont été sélectionnés par le jury et bénéficient d'un soutien financier de Questembert Communauté pour mener à bien leur projet. Zoom sur les projets accompagnés par l'intercommunalité.

Commune de Malansac

Verger participatif

(Axes 2, 3, 4 & 9 du Plan Climat)

La commune de Malansac est la seule collectivité à avoir répondu à l'appel à projets. Celle-ci développe un verger participatif. L'enveloppe de 3 500 €, attribuée par l'appel à projets RéColTE, permettra de cofinancer la création et l'animation de ce verger •



© DR

La Ressourcerie



Informer sur les dangers de PFAS

(Axes 2 & 5 du Plan Climat)

La Ressourcerie de Questembert souhaite développer une exposition pour informer sur les dangers des PFAS (substances se trouvant notamment dans les poêles antiadhésives). Une enveloppe de 1 300 € est allouée pour ce projet •



Des graines & des brouettes

Sensibilisation à la biodiversité

(Axe 2 du Plan Climat)

L'association proposera, dans chaque commune du territoire, des balades découverte et sensibilisation à la biodiversité sur la thématique «Trésors des plantes compagnes de nos campagnes». Ces balades seront gratuites pour les habitants. L'appel à projets RéColTE soutient ce projet à hauteur de 3 200 € •



© DR

Humus Fructus

Plantation participative et sauvegarde du patrimoine génétique des châtaigniers

(Axes 2, 3, 4 & 9 du Plan Climat)

L'association Humus Fructus, en collaboration avec la commune de Limerzel, développe un nouveau projet de préservation du patrimoine génétique local des châtaigniers. Par le biais d'une plantation participative, Humus Fructus souhaite renouveler et replanter des châtaigniers (arbre emblématique du territoire) à Limerzel. Pour réaliser ce projet, l'association compte utiliser les essences locales de châtaigniers associées à des porte-greffes d'essences situées plus au Sud et adaptées au changement climatique. Pour concrétiser ce projet, le programme RéColTE alloue 5 000 € à l'association •



© DR



Graines et merveilles

Conservation de semences de céréales locales

(Axes 2, 4 et 9 du Plan Climat)

L'association Graines et merveilles développe un projet de conservation et de multiplication des semences de céréales locales. L'appel à projets RéColTE apporte son concours avec une enveloppe de 1 000 € •



© DR

POK

Chantiers participatifs de cultures collectives et solidaires

(Axes 2 & 4 du Plan Climat)

L'association POK organise des chantiers participatifs de cultures maraîchères sur le territoire. Les récoltes issues de ces cultures sont destinées, en partie, aux réseaux locaux de solidarité (épiceries sociales, organismes d'aides alimentaires...) pour permettre l'accès à une alimentation locale et saine à toutes et tous. Le programme RéColTE apporte un soutien financier de 1 000 € •



© DR



Plan Climat, découvrez les axes et actions menées sur www.questembert-communaute.fr



Coopération intercommunale

Un atout pour appuyer les communes et développer les services aux habitants

Depuis 2015, date à laquelle Questembert Communauté fut créée, de nombreux services ont été développés pour faciliter le quotidien des habitants. Des compétences qui ont été transférées par les communes ou créées dans une logique de mutualisation et de coopération intercommunale.

L'action sociale, l'enfance et la jeunesse, la culture - au travers du réseau des médiathèques notamment - sans oublier la voirie, l'entretien des espaces verts et plus récemment les mobilités au travers du schéma cyclable.

Ce déploiement de compétences, porté par Questembert Communauté, permet à l'ensemble des communes de faire bénéficier aux habitants de services utiles au quotidien.

Outre les compétences obligatoires des communautés de communes, cette mise en commun de compétences non-obligatoires permet ainsi à chaque commune de disposer de services performants que certaines d'entre elles n'auraient pu mettre en oeuvre sans cette coopération. Un réel atout pour notre territoire rural.

L'intercommunalité

Collaboration et mutualisation au coeur du projet de territoire



Entretien avec Patrice Le Penhuizic, Président de Questembert Communauté

La communauté de communes, dans les contours qu'on lui connaît aujourd'hui, a été créée il y a bientôt 15 ans. Véritable outil de collaboration et de mutualisation, ses services n'ont cessé d'évoluer. Comment se passe cette coopération ?

La coopération entre nos 13 communes est sage, sans dissonances. Nous avons appris à travailler ensemble, à mener des projets communs, toujours dans l'entente et le consensus ; ce qui est plutôt rare ! Je pense que l'échelle et la pertinence géographique y est pour beaucoup. Même s'il y a des différences (notamment en termes de démographie), nous restons unis.

Questembert Communauté est un territoire à taille humaine (24 000 habitants) qui a une histoire, une habitude de

coopération entre ses communes. D'ailleurs, dès la création de l'intercommunalité, nous avons formalisé un projet de territoire. Un projet qui est le reflet d'une vision partagée. Cette façon de travailler est à l'inverse d'une politique de guichet qui peut s'observer ailleurs, sur d'autres territoires. Nous travaillons ensemble, dans le même sens, pour le bien commun.

Qu'implique cette coopération ? Comment se décline-t-elle dans votre travail avec les communes ?

La base de notre coopération, comme pour tout EPCI (*ndr. Établissement Public de Coopération Intercommunale*), est la mutualisation. Cette mutualisation nous est utile en termes

financiers mais également en efficacité. Concrètement, nous développons des services que les communes ne pourraient porter seules. Cela est le cas, par exemple, des services techniques communautaires qui apportent un soutien précieux aux communes. Autre atout majeur de l'intercommunalité : nous pouvons porter des projets de plus grande ampleur, des projets structurants pour le territoire. Je pense notamment aux mobilités, à travers le schéma cyclable, ou à la piscine communautaire Beau Soleil qui est indispensable pour l'apprentissage de la natation des plus jeunes.

Pour toutes les actions portées ou créées par Questembert Communauté, la logique de service public prévaut systématiquement.

L'intercommunalité n'intervient donc pas en concurrence des communes mais bien en complément. Pour autant, son action reste méconnue des habitants. Nous avons certes des compétences obligatoires, régies par la loi, que nous mettons en oeuvre (déchets, développement économique) mais également des compétences facultatives que nous choisissons collectivement de développer et qui méritent d'être reconnues.

Vous avez pris le parti de développer des actions non-obligatoires pour les EPCI, autrement nommées compétences facultatives. Pourquoi ce choix ?

Nous sommes une communauté de communes rurale avec des disparités entre les communes, en termes de démographie. Pour autant, les besoins des habitants, peu importe la commune, sont identiques.

Notre taille et notre bonne entente entre membres, nous permettent d'être plus à l'écoute des demandes des habitants et des communes, tout en étant plus réactifs lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre des projets.

Lorsque nous sommes arrivés en 2020, au regard des besoins formulés, nous avons fait le choix de développer l'action sociale à l'échelle communautaire. Désormais, tous les habitants, peu importe où ils résident, bénéficient des services du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Au travers des centres sociaux avec les accueils de loisirs, les services jeunesse, animation habitants et accompagnement des familles, mais également de la Maison des Parents avec les Parentillages, le Relais Petite Enfance et les Lieux d'Accueil Enfants-Parents. Sans oublier, l'Espace France Services.

Ce sont des services plébiscités par les habitants que certaines communes n'auraient pu porter seules. Ils apportent une réelle homogénéité de services sur le territoire et sont le reflet d'une mutualisation pertinente et efficace. C'est tout l'intérêt de notre projet communautaire.

En 2020, nous avons également vu l'émergence de nouveaux besoins. La demande citoyenne relative aux mobilités cyclables s'est faite plus pressante. Nous avons donc déployé un schéma cyclable communautaire. En parallèle, nous avons recruté une personne spécifiquement chargée de ce dossier,

qui accompagne les communes membres dans la réalisation des aménagements cyclables.

Enfin, nous travaillons sur une politique culturelle à l'échelle communautaire. Toujours dans une logique de complémentarité aux communes et de service aux habitants.

Quels sont selon vous les avantages de la coopération intercommunale à Questembert Communauté ?

Nous avons la chance, avec notre organisation, d'avoir une belle dynamique sociale et économique. Questembert Communauté est un territoire qui fait envie ! Les gens cherchent à nous rejoindre.

Nous devons continuer en ce sens pour garder nos jeunes habitants, en attirer de nouveaux, et faciliter le développement économique.

“ Une mutualisation pertinente et efficace,,

A Questembert Communauté, nous avons travaillé, et travaillons toujours, dans cet esprit de mutualisation et de coopération. Alors que certains territoires ont vécu ces rapprochements au sein d'EPCI comme une contrainte, ici nous le vivons comme un atout !

La communauté de communes apporte énormément à notre territoire. Elle est d'une réelle pertinence en termes d'organisation et pas un ajout au millefeuille administratif comme nous avons pu, parfois, l'entendre.

Il y a une réelle adhésion des élus à ce projet de territoire car tous ont conscience que nous sommes plus forts ensemble. Nous pouvons ainsi offrir plus de services à nos habitants en mutualisant nos coûts.

Enfin, je dirais qu'à Questembert Communauté, au regard de notre taille (13 communes), nous restons proches des habitants. C'est ce qui fait notre force par rapport à des territoires plus grands ●

En savoir plus :

Consultez le rapport d'activités de Questembert Communauté sur www.questembert-communaute.fr, onglet «la communauté de communes», rubrique «rapports annuels»

La communauté de communes

Son rôle, ses compétences

Questembert Communauté est le fruit de la coopération de ses 13 communes membres. L'intercommunalité a, au fil des ans, déployé de nouvelles compétences. Cette collaboration précieuse entre les communes et l'intercommunalité a permis de développer de nouveaux services à la population.



Le conseil communautaire est composé de 38 élus. Ceux-ci ont fait le choix de pousser la coopération intercommunale plus loin en développant des compétences non-obligatoires pour le compte des 13 communes membres.

La communauté de communes exerce de nombreuses compétences pour le compte des 13 communes membres. C'est la base du système de coopération de Questembert Communauté, à l'instar des autres intercommunalités. Certaines de ces compétences, transférées au titre des compétences obligatoires, sont exercées en lieu et place des communes membres. Il s'agit du développement économique, de l'aménagement de l'espace, de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, du Plan Climat, de l'aire d'accueil des gens du voyage et enfin de la collecte et du traitement des déchets des ménages.

Favoriser le développement de tout un bassin de vie

Les élus locaux de Questembert Communauté ont souhaité pousser la coopération intercommunale plus loin en faisant le choix de conduire certaines actions, en lieu et place des communes membres. L'idée : mutualiser les compétences pour une meilleure articulation des politiques locales tout en offrant un service efficient à la population.

L'action sociale communautaire (Espace France services, enfance-jeunesse, maison des parents, centres sociaux) est par exemple une des compétences que les communes ont fait le choix de confier à l'intercommunalité. Concernant la culture et le sport, la piscine Beau Soleil, les centres culturels Les Digitales et l'Asphodèle et le réseau des médiathèques « 13 à la page » sont des services que les élus ont fait le choix de porter à l'échelle communautaire.

Enfin, l'aménagement du territoire et les mobilités sont aussi au coeur de cette coopération. L'ambition étant de porter des projets communs à l'échelle d'un territoire pour favoriser le développement de tout un bassin de vie.

Le développement de ces compétences facultatives marque une volonté certaine des élus des 13 communes d'oeuvrer ensemble pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants •



Une quinzaine d'agents techniques communautaire intervient au quotidien sur le territoire. Une équipe pluridisciplinaire au service des communes et de leurs habitants.

Services techniques

Une équipe communautaire au service des communes

Les agents des services techniques communautaires interviennent dans les 13 communes du territoire. Leurs missions sont nombreuses entre l'entretien des voiries, des espaces verts et terrains de sport, les agents techniques de Questembert Communauté agissent quotidiennement pour préserver et améliorer le cadre de vie des habitants.

C'est une équipe d'une quinzaine d'agents techniques qui agit quotidiennement au sein du territoire de Questembert Communauté. Méconnue des habitants, elle a pour mission de contribuer à préserver et améliorer le cadre de vie.

L'équipe technique de Questembert Communauté intervient dans les espaces appartenant à la communauté de communes (parcs d'activités, bâtiments communautaires) mais aussi dans les espaces publics détenus par les communes, en complément des services techniques municipaux, dans le cadre de prestations de services.

Des moyens humains et matériels au service des communes membres

«C'est une forme de coopération qui est peu courante dans les intercommunalités», soutient Michel Grignon, vice-président en charge du pôle technique de Questembert Communauté. « Le pôle technique intercommunal est un service qui bénéficie à toutes les communes. En faisant le choix de créer collectivement ce pôle, nous permettons à chaque commune membre de disposer d'une équipe qualifiée dans des domaines très spécifiques», poursuit-il.

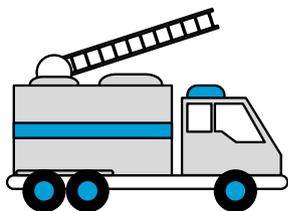
De l'entretien des terrains de sport à l'entretien de la voirie et ses abords, en passant par la réparation de véhicules et la maintenance des bâtiments, c'est une équipe aux multiples compétences qui oeuvre au quotidien pour accompagner les communes et améliorer le cadre de vie de l'ensemble des habitants de l'intercommunalité. Des compétences utiles et indispensables aux communes qui permettent ainsi une mutualisation des moyens matériels et humains pour tout le territoire.

«Nous avons des métiers et des moyens matériels très particuliers dans notre service», explique Michel Grignon. «Je pense, par exemple, aux équipements de type balayeuse, que les plus petites communes ne pourraient acquérir seules. Nous avons aussi des métiers spécifiques dans nos ateliers comme des mécaniciens VL et PL. C'est ce qui fait toute la force et l'intérêt de cette coopération entre 13 communes !»

En 2023, la communauté de communes a entretenu les terrains de sport de 10 communes membres. Elle a assuré le fauchage et l'épavage pour 11 communes. Les balayeuses sont quant à elles intervenues dans 11 communes du territoire. Un service qui est donc plébiscité par les communes et qui est utile à tous les habitants ●

L'action communautaire

Une multitude de projets et de services



SECOURS

Centres de secours de Molac et Questembert



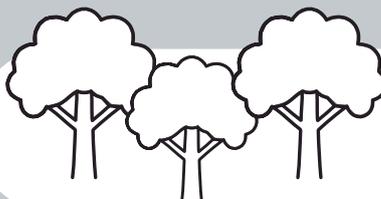
ÉQUIPEMENT SPORTIF

Piscine Beau Soleil



TOURISME

Rochefort-en-Terre Tourisme



FRANCE SERVICES



MAISON DES PARENTS

- Relais Petite Enfance (RPE)
- Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Les Parentillages

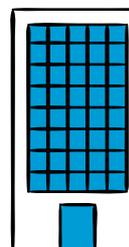


ANIMATION HABITANT & ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

- Accueils de loisirs
- Centres sociaux
- Service Information Jeunesse

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

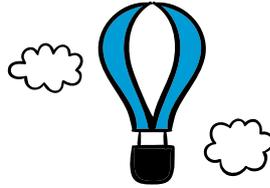
- Parcs et zones d'activités
- Soutien aux activités agricoles
- Pass commerce et artisanat





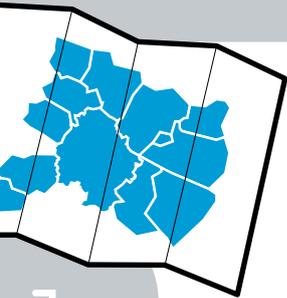
HABITAT

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Rénovation de l'habitat



DÉCHETS

- Collecte et traitement
- Déchèteries et végéteries
- Dépôts sauvages
- Prévention



URBANISME & AMÉNAGEMENT

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Déploiement de la fibre optique
- Règlement Local de Publicité intercommunal

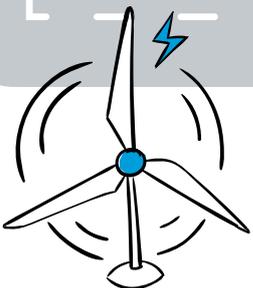
CULTURE

- L'Asphodèle
- Les Digitales
- Le réseau des médiathèques «13 à la Page»



MOBILITÉS

- Schéma cyclable
- Navette estivale
- Autopartage

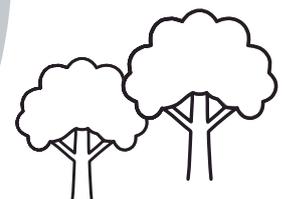


ENVIRONNEMENT & CLIMAT

- Plan Climat Énergie Air Territorial (PCAET)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Énergies renouvelables



SERVICES TECHNIQUES





QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

De la petite enfance à l'adolescence

Du 28 octobre au 9 novembre 2024

La «quinzaine de la parentalité» est un nouveau rendez-vous porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Questembert Communauté. Les parents pourront échanger, trouver des conseils, se rassurer, se conforter, mais aussi vivre des moments de partage privilégiés avec leur(s) enfant(s) grâce à un programme riche et varié.

Activités parents-enfants, ciné-échanges, ateliers, jeux ou encore temps d'échange entre parents...

*Quinzaine de la Parentalité : du 28 octobre au 9 novembre 2024.
Programme détaillé sur www.questembert-communaute.fr*

LES DIGITALES

«Bretagne stylisée», Soisik Oger Le Goff

Du 11 octobre au 7 décembre 2024

La première exposition personnelle de Soisik Oger Le Goff (SOL) a lieu à Hambourg, à la Maison de la Bretagne, en 2013. Elle rejoint aussitôt la Galerie «Art Me» à Nantes, et expose régulièrement en Bretagne. En 2022, l'artiste est lauréate du Prix Yves Hernot 2022, salon de peinture du Léon, à Landivisiau.

Même si SOL n'a jamais vraiment quitté la Bretagne, ce retour aux sources lui est largement consacré. Elle y peint ses personnages traditionnels, les gens rencontrés lors de ses randonnées, ses paysages du littoral et de l'intérieur des terres. Dans sa démarche de peinture contemplative et apaisante, SOL trouve dans ces paysages alliant l'eau, la pierre et la végétation, tous les éléments du jardin zen. Cette exposition est ainsi conçue pour que le visiteur puisse s'y ressourcer.

Centre d'Arts Les Digitales : 02 97 67 14 59 ou lesdigitales@qc.bzh



**Sorties
En fa**



ROCHEFORT-EN-TERRE

Plongez dans la magie de Noël

Du 29 novembre 2024 au 5 janvier 2025, Rochefort-en-Terre se transformera en un véritable écrin de lumière, prête à enchanter petits et grands. À la tombée de la nuit, le village se parera de ses plus belles guirlandes, sapins scintillants et illuminations féeriques, sublimant ainsi le charme unique de son patrimoine.

Laissez-vous emporter par la magie de Noël dans ce cadre enchanteur, où, peut-être sous une légère neige, vous pourriez bien croiser le Père Noël ou la Mère Noël... Une expérience inoubliable vous attend !

*Office de tourisme (Rochefort-en-Terre) : 3 place des Halles - 02 97 26 56 00
www.rochefortterre-tourisme.bzh*



*Découvrez d'autres idées de sorties et loisirs
sur www.rochefortterre-tourisme.bzh*



FESTIVAL «LA PETITE TOURNÉE»

La magie à l'honneur pour la deuxième édition

Du 14 au 26 octobre 2024

Découvrez de nouveaux horizons artistiques et laissez-vous emporter par la magie lors du festival «La Petite Tournée» ! Pour sa deuxième édition, du 14 au 26 octobre 2024, le festival s'invite à Limerzel et Lauzach.

Cette année, préparez-vous à être enchantés par une esthétique magique. Les compagnies Blizzard Concept et Sacékripa vous offriront des spectacles captivants. Et plongez plus encore dans l'univers fascinant de la magie grâce aux ateliers d'initiation proposés par la Magik Skol Berric dans les médiathèques de Saint-Gravé et Le Cours.

Ne manquez pas le temps fort du festival, «Un dimanche extra !», le 20 octobre au centre culturel l'Asphodèle. Un après-midi riche en émotions avec trois spectacles des compagnies Le Roi Zizo, Le Phalène et Raoul Lambert et des entresorts qui vous transporteront dans un monde extraordinaire. Venez vivre une expérience inoubliable !

Tarif et réservations des spectacles : 5€ par personne - Billetterie sur place, en fonction des places disponibles ou en ligne sur asphodele.questembert-communaute.fr

Public : dès 8-9-10 ans, selon les spectacles

Ateliers : Gratuit, sur réservation auprès des médiathèques de St-Gravé et Le Cours.

Programme du festival disponible sur www.questembert-communaute.fr

s et loisirs famille

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

«Uramado AR : le réveil des Tanukis», Julie Stephen Chheng

Du 1^{er} février au 30 avril 2025

Plongez dans une aventure poétique et interactive grâce à une exposition unique proposée dans les treize médiathèques du territoire. Cette expérience, pour petits et grands, prendra la forme d'une chasse au trésor immersive, où vous partirez à la recherche des mystérieux tanukis, ces esprits légendaires de la forêt. Que ce soit des tanukis de jour ou de nuit, laissez-vous surprendre par leurs apparitions magiques.

Le réseau des médiathèques «13 à la Page» vous invite également à une Grande Journée intergénérationnelle autour du numérique, le samedi 15 mars 2025 de 10h à 18h à l'Asphodèle, pour des moments ludiques, créatifs et éducatifs.

Programme complet à découvrir en janvier 2025 sur www.13alapage.qc.bzh



VERT L'AUTOMNE

Ateliers durables et zéro déchet pour tous !

Jusqu'à la fin du mois de novembre, venez découvrir des ateliers et des temps forts pour rendre notre quotidien plus durable ! Réduire et trier ses déchets, réparer et prolonger la durée de vie des petits appareils et des objets, découvrir les couches lavables, apprendre à composter et pailler, faire soi-même ses produits ménagers et ses cosmétiques, visiter des installations de traitement de déchets, rencontrer des associations du territoire... Bref, découvrir que l'on peut tous réduire notre empreinte écologique et contribuer à améliorer notre quotidien durablement.

Gratuit, sur inscription sur www.sysem.fr

Programme détaillé sur www.questembert-communaute.fr

Du 14 au 26 octobre
FESTIVAL LA PETITE TOURNÉE



Mercredis 16 et 23 octobre
Ateliers : À l'école de la magie

Magik Skol Berric

16 octobre : 16h30, médiathèque de Le Cours
23 octobre : 10h30, médiathèque de St-Gravé
Gratuit. Infos et résas sur
www.13alapage.qc.bzh

Vendredi 18 et samedi 19 octobre
Jazz Magic

Cie Blizzard Concept

Magie improvisée, vertige visuel et musical

20h30, vendredi 18 octobre
18h et 20h30, samedi 19 octobre
Cantine scolaire, Lauzach
(Impasse de la Croix)
Tarif unique : 5€

Samedi 19 octobre
Entresorts magiques

Cie Blizzard Concept

De 11h à 12h, Carré des Arts (Lauzach)
Gratuit

Dimanche 20 octobre
Un dimanche extra

Au programme : «I killed the Monster», Cie Roi Zizo, à 15h ; «Vrai/Faux (rayez la mention inutile)», Cie Le Phalène, Thierry Collet, à 15h30 ; «Titre Définitif* (*Titre provisoire)», Cie Raoul Lambert, à 17h. Entresorts magiques par la Cie Blizzard Concept à 15h45 et 16h30

Dès 15h, L'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 5€/spectacle

Judi 24 octobre
Les fantastiques aventures de Georges Méliès

Conférence, projection et expériences magiques

20h, Cinéma Iris (Questembert)

Tarif : à partir de 5€

Vendredi 25 et samedi 26 octobre
Marée Basse

Cie Sacékripa

Théâtre visuel, cirque de proximité

20h30, Vendredi 25 octobre

18h, Samedi 26 octobre

Espace public (Rue du Rodoué - Limerzel)

Tarif unique : 5€

OCTOBRE

Octobre - Novembre
Vert l'Automne

Ateliers durables et zéro déchet pour tous

Programme détaillé sur :

www.questembert-communaute.fr

Gratuit, sur inscription auprès du System

www.system.fr

Judi 10 octobre
Duo Bornéo

Concert lyrique et saxo

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 7€. Gratuit -10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur

asphodele.questembert-communaute.fr

Du 11 octobre au 7 décembre
Exposition «Bretagne stylisée»

Soisik Oger Le Goff



© Soisik Oger Le Goff

Peinture sur huile

Centre culturel Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

Lundi 14 octobre
Conseil communautaire

Séance diffusée en direct via la chaîne Youtube de Questembert Communauté

18h30, siège communautaire

(8 avenue de la gare - Questembert)

Mardi 15 octobre
Atelier «des devoirs efficaces et sereins»

Les Parentillages

Mieux accompagner son enfant dans sa scolarité et faciliter ses apprentissages par des outils et des méthodes adaptés.

De 19h à 21h, Maison des Parents

(13 Bvd Saint-Pierre - Questembert)

Gratuit. Inscription à lesparentillages@qc.bzh

Mercredi 30 octobre
Mercredi thématique au musée : le bois

Musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre

Découverte de la sculpture sur bois et des outils avec Michel Hellard, sculpteur sur bois de l'association Esquisse et Trace

De 14h30 à 18h, Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite



Du 28 octobre au
9 novembre
QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

LES TEMPS FORTS

Mardi 29 octobre

Ce soir, je sors mes parents !

Temps de partage animé par Suzanne Gimard-Sébilou, suivi de la projection du film «Mon bébé» de Lisa Azuelos.

20h, Cinéma Iris (Questembert)

Gratuit. Inscription conseillée à

lesparentillages@qc.bzh

Mercredi 30 octobre

Ce soir, je sors mes parents !

La famille est la star du spectacle interactif «Famille en scène !» avec CIM et Compagnie.

17h30, Salle Françoise d'Amboise

(rue du Taillis - Pluherlin)

Entrée libre et gratuite, dans la limite des

places disponibles.

Samedi 9 novembre

La journée des familles

De 10h à 13h et de 14h à 18h,

L'Asphodèle (Questembert)

Entrée libre et gratuite

**Retrouvez tout le programme de la
quinzaine de la parentalité sur
www.questembert-communaute.fr**

NOVEMBRE

Vendredi 15 novembre
Parpaing

Nicolas Petisoff - 114 Cie

Récit - Théâtre

20h30, L'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 14€ / Abonné 12€ / Réduit 9€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou en ligne sur
asphodele.questembert-communaute.fr

Samedi 16 novembre
Les contes aquatiques

Partagez un moment ludique avec votre enfant de 6 mois à 4 ans.

De 10h à 12h, Piscine Beau Soleil

(Questembert)

Plus d'infos au 02 97 26 66 60 ou
piscinebeausoleil@qc.bzh

Lundi 18 novembre
Conseil communautaire
18h30, siège communautaire
(Questembert)

Mercredi 27 novembre**Le disco des oiseaux***Mosai & Vincent*Concert électro-pop pour jeune public
9h30 & 10h45, l'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 5€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr**Vendredi 29 novembre****Mainlie Karma + Delgres**

© Delgres

Concert rock-blues créeo
20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 19€ / Abonné 14€ / Réduit 12€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr**DÉCEMBRE****Mercredi 4 décembre****Forum du Climat**Bilan à mi-parcours du Plan Climat, tables
rondes, ciné-débat...

De 10h à 17h, l'Asphodèle (Questembert)

Entrée libre et gratuite

Mercredi 11 décembre**Mon caillou***La douche du lézard*

Atelier danse et lecture

10h30, médiathèque de Pluherlin

17h, médiathèque de Berric

Gratuit. Infos et résas sur

www.13alapage.qc.bzh

Lundi 16 décembre**Conseil communautaire**

Séance diffusée en direct via la chaîne

Youtube de Questembert Communauté

18h30, siège communautaire (Questembert)

JANVIER**Jeudi 16 janvier****Identifiant 56202425****(Titre provisoire)***Mouton Major*

Théâtre. Répétition ouverte au public

18h30, l'Asphodèle (Questembert)

Gratuit

FÉVRIER**Samedi 1^{er} et dimanche 2 février****Ne m'attends pas...***Cie la neige sur les cils*

Spectacle proposé dans le cadre du festival

jeune public Prom'nons nous

15h et 17h, samedi 1^{er} février

11h, dimanche 2 février

l'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 5€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr**Jeudi 27 février****Two Roots**

Concert soul, blues

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 7€. Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr**MARS****Vendredi 7 mars****La terre tremble***Cie contrechamp*

Théâtre

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 14€ / Abonné : 12€ / Réduit : 9€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr**LES DIGITALES :
AUTOUR DU FIL****Samedi 1^{er} mars****Vierges maudites !***Cie Sentimentale Foule*

© Laurent Guizard

Spectacle, exposition et projet participatif
autour du musée Albert Sevestre

19h, Les Digitales (Caden)

Gratuit. Tout public dès 10 ans

Du 21 mars au 6 juin**Exposition : Ema Duval**

Broderies, créations textiles

Vernissage le 21 mars à 18h

Centre culturel Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

LES ARTS NUMÉRIQUES

© Julie Stephen Cheng

Du 1^{er} février au 30 avril**Uramado AR : le réveil des Tanukis***Julie Stephen Cheng*Exposition et parcours interactif dans le
réseau des médiathèques.

Plus d'infos page 25

Jeudi 13 mars**Piano Piano***Babx + Adrien Mondot*

Musique - Arts visuels

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 14€ / Abonné : 12€ / Réduit : 9€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr**Samedi 15 mars****Une Grande Journée**Le numérique ludique, créatif, éducatif et
artistique. *Tout le programme à découvrir en
février 2025*

De 10h à 18h, l'Asphodèle (Questembert)

Vendredi 28 mars**Atelier mise en danse**

Pour danseurs amateurs, voire inavoués !

18h, l'Asphodèle (Questembert)

Tout public

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr**Vendredi 28 mars****Le bal où l'on écoute la musique
avec ses pieds***Cie la piste à dansoïre*

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné : 9€ / Réduit : 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr

© Damien Bossis

14 ▶ 26 OCTOBRE 2024

festival
la petite tournée



MAGIE
THÉÂTRE VISUEL
THÉÂTRE D'OBJETS

LAUZACH
LIMERZEL
QUESTEMBERT

Licences D20.004745, D20.004744, D20.004775 **QUESTEMBERT**

QUESTEMBERT
COMMUNAUTE